



Environnement Attractivité et rétention

La Matanie **2030**

Projet d'énoncé de vision stratégique

MRC de
La Matanie





Environnement

EN-1

Environnement

Un vent de nature... protéger et valoriser nos richesses naturelles pour le plus grand nombre

Objectifs

- › Protéger la qualité de l'eau potable, autant souterraine que de surface, par une gestion intégrée de la ressource.
- › Protéger le milieu naturel, les espèces fauniques et floristiques ainsi que leurs habitats (biodiversité), notamment en contenant la propagation d'espèces envahissantes.
- › Contribuer au développement du réseau d'aires protégées et son utilisation à des fins récréo-touristiques, notamment par la création d'une réserve de biodiversité dans les Chic-Chocs, du lac Matane au bassin de la rivière Cap-Chat. Il s'agit d'augmenter d'au moins 50 % la superficie des aires protégées terrestres en Matanie, lesquelles occupent 317 km².
- › Protéger, restaurer et aménager des milieux hydriques et humides en ne visant aucune perte nette.
- › Éliminer au maximum les rejets d'eaux usées non traitées dans l'environnement.
- › Restreindre l'implantation d'activités susceptibles de contaminer irréversiblement les eaux souterraines, dont l'exploitation des ressources minérales et des hydrocarbures.
- › Encourager un développement industrialoportuaire respectueux de la qualité de l'air.
- › Prôner l'interdiction et restreindre les activités susceptibles de contaminer irréversiblement les eaux souterraines, dont l'exploitation des ressources minérales et des hydrocarbures.

EN-2

Environnement

Une société plus résiliente qui s'adapte aux changements climatiques

Objectifs

- › Limiter le gaspillage et la surconsommation d'eau potable.
- › Limiter les risques causés par les cataclysmes naturels en réduisant l'exposition des résidents et en repensant notre manière de concevoir nos infrastructures.
- › Protéger, limiter les empiètements et recréer les espaces de liberté des cours d'eau.
- › Contrôler les impacts environnementaux des activités humaines sur les écosystèmes.
- › Favoriser le caractère naturel des rives du fleuve Saint-Laurent, des lacs et des cours d'eau, et éviter leur privatisation.
- › Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques, développer à court terme une stratégie pour une MRC plus résiliente, incluant le rétablissement après un sinistre et le maintien dans leur communauté des personnes devant être déplacées.

Une société plus verte ayant adopté des comportements écoresponsables afin de lutter contre les changements climatiques et le gaspillage

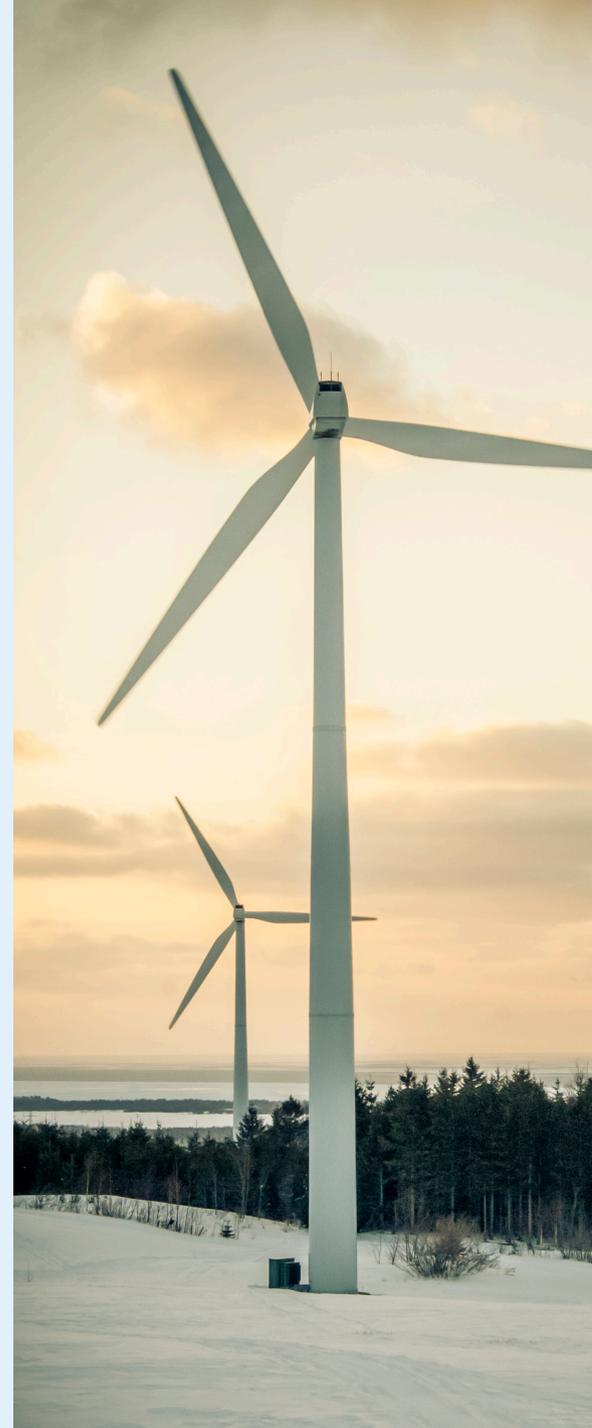
Objectifs

- › Reconnaître à court terme l'urgence climatique et inciter la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- › Réduire la dépendance au pétrole et favoriser le remplacement des énergies fossiles en supportant le déploiement des infrastructures de recharges rapides des véhicules électriques.
- › Assurer la mobilité durable des citoyens en développant les infrastructures de transport actif, les transports collectifs et l'autopartage.
- › Réduire le gaspillage alimentaire et d'énergie.
- › Rendre les municipalités et institutions publiques exemplaires par leurs actions en faveur de la réduction du gaspillage et de l'utilisation des carburants fossiles.
- › Réduire l'enfouissement en détournant la quasi-totalité des matières recyclables ou valorisables, dont la matière organique putrescible.
- › Créer des environnements favorables pour faciliter l'intégration de comportements écoresponsables dans notre mode de vie, dont l'achat local et la réduction des déchets.
- › Reconnaître et soutenir l'implication des organismes communautaires dans la réduction des déchets, notamment en lien avec le réemploi et le recyclage.
- › Bannir des lieux publics et interdire la vente de certains produits jetables à usage unique pour lesquels une alternative écologique simple, économique et socialement acceptable existe.

Un territoire où se conjuguent environnement et prospérité

Objectifs

- › Favoriser l'intégration des principes de l'économie circulaire dans les activités de nos industries, commerces et institutions, notamment en favorisant les partenariats intersectoriels.
- › Inciter les entreprises à investir dans l'économie verte, incluant le secteur de l'énergie, afin qu'elles réduisent leur empreinte écologique.
- › Encourager les entreprises à fabriquer des produits à base de matières recyclables ou durables, notamment en lien avec l'écoconstruction et l'utilisation du bois.
- › Réussir le renouvellement de nos parcs éoliens et la gestion écologique du remplacement de leurs composantes.
- › Accroître l'acceptabilité sociale des grands projets par une prise de participation des communautés réceptrices.
- › Encourager la réduction des gaz à effet de serre générés par nos entreprises et institutions publiques.
- › Diffuser la performance environnementale des municipalités et des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels.





Attractivité et rétention

Crédits photo

Couverture : Robert Baronet, Studio du Ruïsseau –
Enfants dans l'eau, Grosses-Roches

Intérieur : Louis-Philippe Cusson –
Littoral de La Matanie, Grosses-Roches

Ci-haut : Louis-Philippe Cusson –
Fillette à la plage, littoral de La Matanie

AT-1

Attractivité et rétention

En Matanie, on y reste pour sa vitalité, son cadre de vie et sa capacité à intégrer les personnes issues de tous les horizons.

Objectifs

- › Développer des stratégies de rétention des diplômés originaires de la région et de l'extérieur, notamment par l'entrepreneuriat et le développement du télétravail.
- › Impliquer le milieu de l'éducation et profiter de l'expertise des réseaux de la formation collégiale et professionnelle en matière recrutement international.
- › Identifier les facteurs de départ des personnes âgées et modifier nos politiques et plans d'action pour s'assurer qu'elles puissent demeurer dans leur communauté.
- › Combattre la discrimination et promouvoir l'inclusion et la diversité notamment en s'alliant la communauté d'affaires.
- › Développer les réseaux de parrainage en impliquant les bénévoles, mais également les entreprises par l'implication des comités sociaux et de leurs employés.
- › Favoriser l'intégration en faisant tomber les barrières à l'immigration par l'implication de la communauté, des entreprises et des intervenants sur le terrain.
- › Miser sur une communication efficace et personnalisée dans l'accueil des nouveaux arrivants.
- › Accroître les occasions de rencontres ou le nombre d'événements sociaux destinés à renforcer les liens entre les résidents récents et de longue date.

AT-2

Attractivité et rétention

Une Matanie attractive qui se donne les moyens de réussir son recrutement et son accueil des nouveaux arrivants.

Objectifs

- › Contrer l'exode de la population d'ici 2023 et renouer avec la croissance démographique en 2030.
- › Déployer les moyens financiers suffisants et les stratégies vigoureuses pour atteindre nos cibles et obtenir des résultats tangibles dans une démarche intégrée et concertée, impliquant les entreprises et des organismes de tous les secteurs de la société.
- › Accroître les efforts de promotion territoriale en mettant de l'avant la qualité de vie en Matanie pour renforcer la confiance en l'avenir des résidents et susciter l'intérêt auprès de potentiels nouveaux arrivants (ex. étudiants, touristes, travailleurs), notamment par une présence en ligne et sur les médias sociaux de qualité et efficaces.
- › Développer un réseau d'ambassadeurs mataniens en mettant toute notre population à contribution.
- › Réviser continuellement nos outils et actions en fonction de nos besoins de recrutement en s'inspirant des réussites des autres et apprendre de nos erreurs.